

Didier LESCHI

L'IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE

UN ÉVÉNEMENT DE GRANDE AMPLEUR



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

fondapol.org

OBSERVATOIRE
DE L'IMMIGRATION
& DE LA DÉMOGRAPHIE

Juin 2025

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org



fondapol.org

L'IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE

UN ÉVÉNEMENT DE GRANDE AMPLEUR

Didier LESCHI

La Fondapol est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDAPOL

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondapol s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

Sous l'appellation « **Anthropotechnie** », la Fondation dédie une partie de ses travaux aux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales.

La Fondapol est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

OBSERVATOIRE DE L'IMMIGRATION ET DE LA DÉMOGRAPHIE

L'Observatoire de l'immigration et de la démographie est un think tank indépendant fondé en 2020, qui travaille à éclairer le débat public sur les questions migratoires et démographiques en leur apportant une vision rationnelle et dépassionnée – fondée sur la rigueur scientifique et l'efficacité politique.

Son conseil scientifique est composé de l'ancien directeur de la DGSE Pierre Brochand, du préfet et inspecteur général de l'administration Michel Aubouin, du démographe Gérard-François Dumont, de l'ambassadeur Xavier Driencourt et de l'avocat Thibault de Montbrial.

Directeur général : Nicolas Pouvreau-Monti

www.observatoire-immigration.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	11
LA RUÉE AFGHANE VERS L'EUROPE.....	14
LES MOUVEMENTS SECONDAIRES.....	18
LA FRANCE, PAYS DE L'ASILE AFGHAN.....	20
DES AFGHANS PEU FORMÉS.....	23
UN PROBLÈME IMPORTANT D'ORDRE PUBLIC.....	26
DES FEMMES QUASIMENT INVISIBLES.....	30
CONCLUSION	35

RÉSUMÉ

Depuis 2015, la France est devenue l'un des principaux pays d'accueil des réfugiés afghans, dans le sillage de la crise syrienne, des politiques de fermeture au nord de l'Europe et de l'effondrement du régime afghan. Avec plus de 100 000 Afghans présents en 2024, cette migration s'est imposée comme un phénomène massif, récent, inattendu par son ampleur.

Ce mouvement est favorisé par un dispositif français d'asile relativement protecteur. En 2024, plus de 70 % des Afghans ayant déposé une demande se sont vu accorder un statut de protection internationale (réfugié ou protection subsidiaire), contre moins de 40 % dans certains pays européens. Ces écarts de reconnaissance encouragent les « mouvements secondaires » : des personnes déboutées dans d'autres pays de l'Union européenne viennent demander l'asile en France.

Mais cette dynamique révèle de nombreuses fragilités : les arrivants sont majoritairement jeunes, masculins, peu scolarisés, souvent en difficulté d'apprentissage linguistique et d'insertion professionnelle. Le conservatisme social en Afghanistan, que les migrants conservent en partie, est difficilement compatible avec les valeurs françaises notamment sur les questions de liberté de conscience et droits des femmes. Ce contraste se manifeste notamment dans la quasi-absence des femmes au sein de cette migration : elles représentent moins de 20 % des personnes exilées, reflet de leur marginalisation dans l'espace public afghan.

La migration afghane met ainsi à l'épreuve le modèle français d'intégration. Elle souligne le décalage entre les valeurs de la République et les réalités culturelles de réfugiés afghans, tout en soulignant les limites des capacités d'accueil, aujourd'hui saturées et difficilement compatibles avec une politique migratoire dite « ouverte ».



Source : "Afghan Displacement Summary Migration to Europe", Danish Refugee Council, novembre 2017

L'IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE

UN ÉVÉNEMENT DE GRANDE AMPLEUR

Didier LESCHI

Directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

INTRODUCTION

Voilà quarante ans que l'Afghanistan connaît une situation chaotique. Cette situation explique que les Afghans fassent partie des populations de réfugiés parmi les plus importantes au monde. Entre le coup d'État communiste en 1978¹ et le retrait russe en 1992, les Afghans, engagés dans une stratégie de survie, ont représenté la plus grande vague de migration depuis la Seconde Guerre mondiale. La prise de Kaboul par les Talibans en août 2021 a de nouveau poussé des centaines de milliers d'Afghans sur les routes. En particulier ceux qui ont bénéficié des années de présence occidentale, classes moyennes, anciens collaborateurs des forces occidentales ou des ONG et des femmes, hélas dans un nombre trop limité. Le retrait américain a matérialisé l'échec d'une politique qui n'a ni réussi à vaincre sur le plan militaire ni à engendrer le développement économique, politique et humain de l'Afghanistan. La principale explication de cet échec a été le choix d'une stratégie fondée plus sur l'usage de la force que sur le soutien au développement alors que, pendant leurs vingt années de présence, les seuls Américains auront englouti plus de 2 000 milliards de dollars dont la moitié pour les budgets militaires². À titre de comparaison, le plan Marshall, destiné à aider les pays européens

1. En 1978, le Parti communiste clandestin avec le soutien d'officiers afghans formés en URSS fomenta un coup d'État. Si celui-ci réussit, le pouvoir en place fait rapidement face à une forte résistance populaire, amenant l'armée soviétique à intervenir massivement.

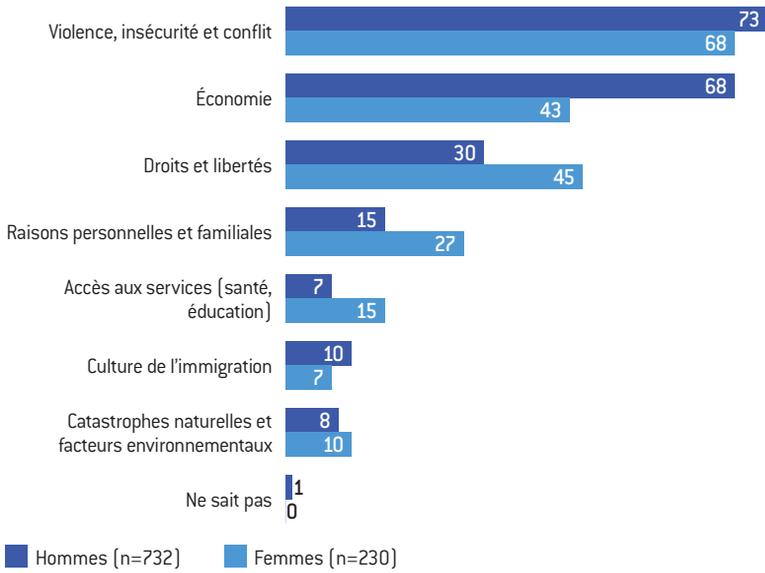
2. "US Costs to date for the war in Afghanistan 2001-2021", Costs of war project institute international and public affairs, Brown university, avril 2021 [en ligne].

à reconstruire leur économie entre 1947 et 1951, a coûté aux États-Unis 150 milliards de dollars (prix actuels), soit moins de 7% du coût de la guerre d'Afghanistan pour les Américains.

« 10,9 millions d'Afghans demeurent déplacés, presque tous au sein de l'Afghanistan ou dans les pays voisins. En 2023, le nombre de réfugiés afghans a globalement augmenté de 741 400 personnes pour atteindre 6,4 millions de réfugiés, reflétant de nouvelles estimations de la République islamique d'Iran et du Pakistan³ ». D'abord dans les pays voisins, le Pakistan, l'Iran, la Turquie, puis vers l'Amérique du Nord et l'Europe. Pendant longtemps l'Iran et le Pakistan ont accueilli 85% des réfugiés afghans.

L'Iran comptait encore 3 752 000 de réfugiés afghans sur son territoire en 2023, et le Pakistan en comptait 1 987 700⁴. Cependant, au Pakistan, ces Afghans sont assignés à certaines parties du territoire et à certains métiers. L'accès à l'éducation leur est interdit. En Iran, plus de 2 millions d'Afghans sont en situation irrégulière du fait de la perte de validité de leur visa, de leur titre de séjour et même de leur carte de réfugié⁵.

Pourquoi les Afghans émigrent au Pakistan



Source : "Afghans in Pakistan: drivers, risks and access to assistance", Mixed Migration Center, décembre 2024 [en ligne].

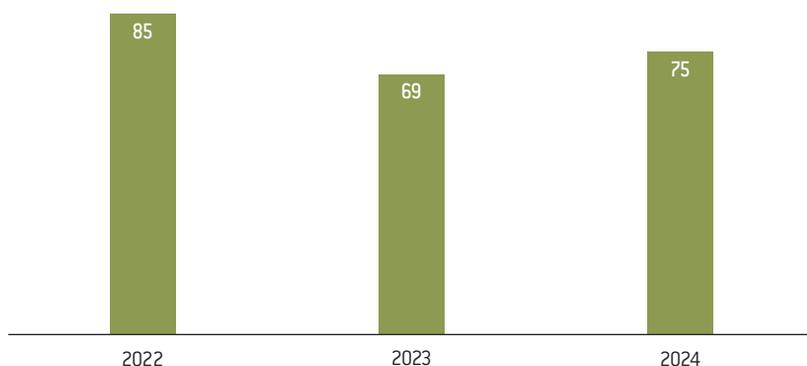
3. "Global Trends. Forces Displacement in 2023", UNHCR, 13 juin 2024, p.9 [en ligne].
 4. "Refugee Data Finder", UNHCR [en ligne].
 5. "Afghanistan situation", Operational Data Portal [en ligne].

Tout est fait pour restreindre la présence afghane sur leur territoire. Il en va de même en Turquie où stationneraient aux alentours de 300 000 Afghans. Depuis la chute de Kaboul, le gouvernement turc a mis en place l'expulsion vers l'Afghanistan de milliers de réfugiés à l'aide de vols spécialement dédiés. Toutes ces politiques de refoulement se sont accélérées depuis 2021⁶, ce qui précipite vers l'Europe un nombre croissant d'Afghans. Car, dans ce contexte, l'Europe apparaît comme la zone à atteindre pour bénéficier de meilleures conditions de vie. D'autant plus que les 20 ans de présence occidentale active, aux lendemains des attentats du 11 septembre 2001, ont permis la mise en place de liens qui ont, en retour, incité les Afghans à venir en Europe en particulier.

Durant toutes ces décennies, la migration afghane a été aussi suscitée par les difficultés économiques que les pluies de dollars n'ont pas réussi à combler, dans un pays où la classe politique installée protégée par les forces de l'OTAN s'est avérée particulièrement corrompue. Aujourd'hui, le PIB par habitant en Afghanistan demeure un des plus faibles au monde. Il est cent fois inférieur à la moyenne européenne⁷.

Subsistence Insecurity Index

Foyers dont les conditions d'existence élémentaires ne sont pas assurées



Remarque : l'indice de subsistance ("Subsistence insecurity index") a été créé par le PNUD pour pallier le manque de statistiques sur la pauvreté en Afghanistan. C'est un sondage qui questionne les foyers afghans sur 16 aspects de leur vie quotidienne (nutrition, accès aux soins, logement...), les réponses permettent de mesurer le sentiment de foyers afghans de vivre dans la pauvreté.

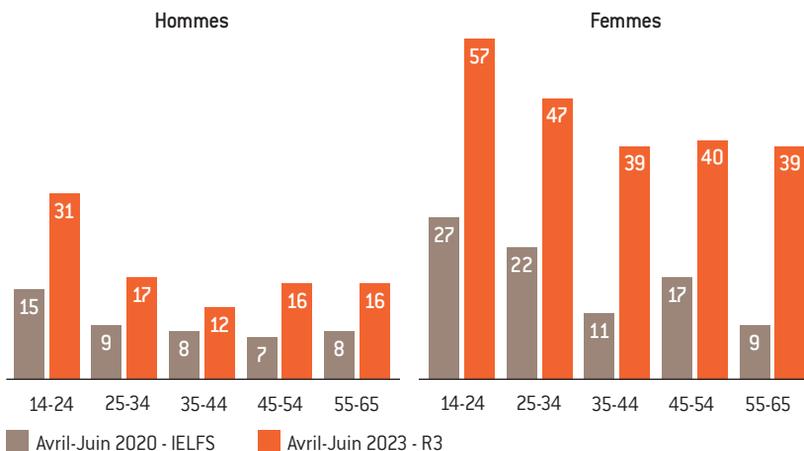
Source : "Afghanistan Socio-Economic Review", Programme des Nations Unies pour le développement, avril 2025 [en ligne].

6. Plus de 250 000 Afghans ont été expulsés d'Iran et du Pakistan vers Kaboul depuis 2021. Voir « Le HCR appelle à aider les réfugiés afghans contraints de quitter le Pakistan et l'Iran », ONU Info, 29 avril 2025 [en ligne]. Et la Turquie en a expulsé près de 45 000 vers l'Afghanistan. Voir « La Turquie refoule des Afghans à sa frontière avec l'Iran », Human Rights Watch, 18 octobre 2022 [en ligne].

7. En 2023, la moyenne du PIB par habitant de la zone euro était de 37 910 dollars [en ligne], et estimé à 415 dollars pour l'Afghanistan [en ligne], de 4 466 dollars pour l'Iran [en ligne] et de 1 365 dollars pour le Pakistan [en ligne].

Taux de chômage selon l'âge et le sexe

% de la population en âge de travailler



Note : En raison de fortes variations saisonnières de l'emploi, les estimations issues de l'IELFS 2019-2020 ont été calculées sur les mois correspondant au travail de terrain de la phase R3.

Source : "Afghanistan Welfare Monitoring Survey (AWMS)", Banque Mondiale, octobre 2023 [en ligne].

LA RUÉE AFGHANE VERS L'EUROPE

Dans l'histoire de la migration afghane vers l'Europe, l'année 2015 a été un moment charnière. Cette année-là, l'Union européenne a délivré 2,6 millions de nouveaux titres de séjour dont de nombreux titres pour des Afghans, pour 320 millions d'Européens, soit, en proportion, beaucoup plus de migrants que pour les États-Unis, réputés être un grand pays d'immigration, qui en ont délivré, la même année, 1 million pour 340 millions d'habitants. Et, à partir de cette date, ce n'est pas uniquement le volume des arrivées qui est notable, c'est aussi la reconfiguration des lieux d'arrivée de l'immigration afghane dans les différents pays comme l'ouverture de nouvelles routes vers l'Union européenne.

Ainsi va apparaître un couloir d'accès vers l'Union européenne traversant la Serbie. Il va être emprunté par plusieurs centaines de milliers de demandeurs d'asile, issus principalement du Moyen Orient et d'Asie méridionale. Les Afghans vont s'y engouffrer. En particulier ceux qui voient dans l'Allemagne et les pays scandinaves, une sorte de « Graal⁸ ».

8. Organisation internationale des migrations (IMO-OIM), "Migration, asylum and refugees in Germany: Understanding the data", janvier 2016.

Routes de l'immigration afghane vers l'Europe



Source : "Afghan Displacement Summary Migration to Europe", Danish Refugee Council, novembre 2017 [en ligne].

En chiffres absolus la demande d'asile afghane, au sein de l'Union européenne a été multipliée par cinq. Au cours de l'année 2015, en arrondissant, la demande d'asile passe de 42 000 à 195 000. Elle diminue légèrement en 2016, pour chuter en 2017. Ce qui atteste de l'effet aspirant qu'a eu, en 2015, l'initiative de la chancelière allemande Angela Merkel de suspendre le règlement Schengen pour son compte, c'est-à-dire d'ouvrir les frontières de son pays à tous ceux qui souhaitaient s'y installer. À cette époque, l'accélération des arrivées afghanes en Europe n'est pas liée aux évolutions ou aux basculements de la situation en Afghanistan, même si la poursuite de la guerre civile, le début du retrait des forces américaines et l'intensification des attentats de l'État islamique au Khorasan peuvent en partie l'expliquer.

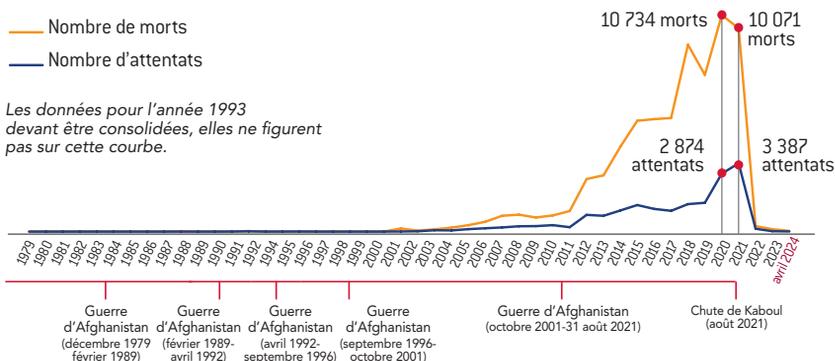
Fondapol : Les attentats islamistes en Afghanistan (1979-2024)

NOMBRE D'ATTENTATS

17 075 [estimation retenue]

NOMBRE DE MORTS

70 038 [estimation retenue]



Groupe terroristes	Attentats	Morts	Part du nombre total de morts
Taliban	16 004	67 766	92,5 %
Khorasan Chapter of the Islamic State	437	2 921	4,2 %
Haqqani Network	86	609	0,9 %
Hizb-l-Islami	42	79	0,1 %
Al-Qaïda	21	92	0,1 %

92,2 % des personnes tuées lors d'attentats islamistes en Afghanistan l'ont été entre 2012 et 2024.

81,9 % des attentats islamistes en Asie du Sud ont eu lieu en Afghanistan.

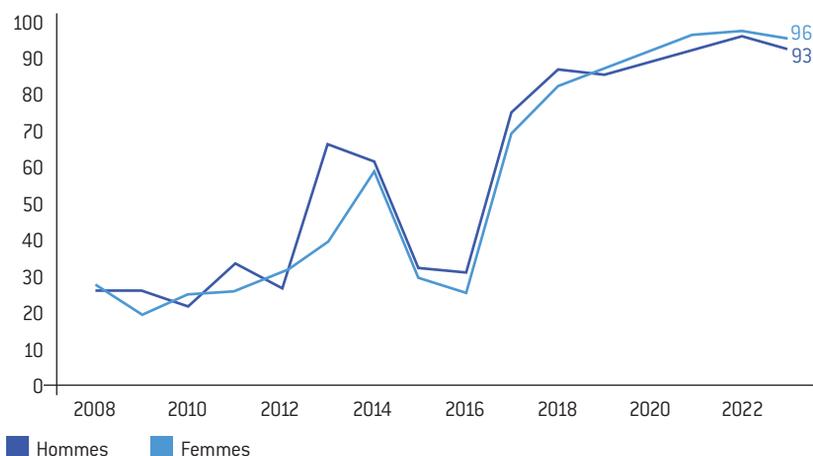
28 % des personnes tuées lors d'attentats islamistes dans le monde l'ont été en Afghanistan.

Note : Dans les trois éditions de notre étude, parues en 2019, 2021 et 2024, l'Afghanistan est à chaque fois le pays le plus touché par le terrorisme islamiste, en nombre de morts et nombre d'attentats.

Source : *Les attentats islamistes dans le monde 1979-2024*, Fondapol, octobre 2024 [en ligne].

Indice de souffrance ressentie en Afghanistan (2008–2023)

% de souffrance ressentie



Source : Khorshied Nusratty et Julie Ray, "Freedom Fades, Suffering Remains for Women in Afghanistan", Gallup, 10 novembre 2023 [en ligne].

Autre chose se joue. Globalement, la situation était restée constante. C'est bien « l'opportunité syrienne », c'est-à-dire la fuite des Syriens vers l'Europe, qui est le moteur de l'asile afghan. La route vers l'Europe s'est « ouverte » du fait de l'exode syrien, qui a créé une fenêtre géopolitique favorable aux migrations – que d'autres populations, comme les Afghans, ont pu utiliser.

S'amorce ainsi dans la période, un départ vers l'Europe à travers l'Iran, le Pakistan et la Turquie qui deviennent en partie des pays de transit, même si de nombreux Afghans continuent d'y demeurer. On quitte ces pays dès que l'on peut, pour atteindre l'Europe occidentale ou septentrionale. En Europe, de manière concrète, le pays de première entrée est théoriquement celui qui accorde ou non l'asile, et qui a la charge de reconduire celui qui est débouté. Ces règles ont été précisées par les États membres de l'UE lors d'une rencontre à Dublin, d'où le nom « d'accords de Dublin ».

Au sein même de l'Union européenne, les implantations afghanes se reconfigurent, ce que le vocabulaire administratif nomme des « mouvements secondaires ». Un mouvement secondaire est le déplacement d'une personne de l'État membre responsable d'une demande d'asile vers un autre État membre. Ce phénomène a gravement endommagé le système Dublin au moment des arrivées importantes, en 2015 et 2016, puisqu'il a désorganisé le processus de désignation de l'État responsable et mis à mal

le principe de demande d'asile unique dans l'Union. C'est ainsi que dans cette conjoncture, les mouvements secondaires ont subverti le principe de demande d'asile unique.

Les accords de Dublin

Lorsqu'un État reçoit une personne souhaitant demander l'asile, il se doit de vérifier si un autre État n'est pas responsable de sa demande, notamment dans le cas où le candidat y aurait transité, voire y aurait déjà déposé une demande d'asile. C'est le règlement dit « Dublin » qui visait initialement à responsabiliser les États de première entrée et à rassurer les États de destination secondaire au sein de l'Union. Le règlement « Dublin » s'est montré défectueux puisqu'il n'empêche pas une personne de redéposer, au bout de 18 mois, une demande d'asile dans un autre pays. De plus, le demandeur d'asile, dans l'attente d'être renvoyé dans le pays de première entrée, c'est-à-dire dans le pays où il a été une première fois enregistré lors de son passage, doit bénéficier de l'allocation de demandeur d'asile et d'un hébergement.

C'est cette faiblesse que le nouveau Pacte migratoire tente de corriger, non en interdisant le dépôt d'une nouvelle demande d'asile, mais en privant de toute ressource le demandeur qui relève d'un autre État afin de l'obliger d'y retourner.

Le règlement de Dublin : « Note de synthèse : Les mouvements secondaires des bénéficiaires de la protection internationale », Réseau Européen des Migrations (REM), 20 septembre 2022 [en ligne].

LES MOUVEMENTS SECONDAIRES

Ces mouvements secondaires découlent, en outre, d'une autre faiblesse majeure : les écarts de taux de protection dans l'Union européenne. Le taux de protection correspond au nombre de personnes protégées par rapport au nombre de ceux qui demandent une protection au titre de la convention de Genève sur le droit d'asile. Ce taux n'est pas harmonisé dans l'ensemble des États membres. En 2024 (deux à trois ans après la chute de Kaboul), la variation du taux de protection des Afghans en première instance est comprise entre 11 % et 92 % dans les pays de l'Union⁹.

9. Eurostat, « Décisions de première instance sur les demandes d'asile par type de décision, nationalité, âge et sexe - données annuelles agrégées », mise à jour du 22 mai 2025 [en ligne].

C'est donc ces divergences d'appréciation ainsi que l'absence d'une liste européenne des pays d'origine qualifiant leur niveau de sécurité et d'une analyse partagée des risques connus dans ces pays, qui ont poussé les demandeurs d'asile afghans à se déplacer vers les plus offrants depuis 2015.

Les règles fixées par les accords de Dublin n'empêchent pas les demandeurs d'asile déboutés d'un pays de l'Union d'en rejoindre un autre. Ainsi, nombre d'Afghans déjà présents au sein de l'Union, en Grèce, mais aussi en Hongrie, par exemple, se tournent vers les pays d'Europe du Nord. Cette analyse est corroborée par les chiffres. Si, en 2015, la Hongrie enregistre 46 000 demandes afghanes, elles ne sont plus que 11 000 en 2016. Cette diminution s'explique également par la décision de fermeture de la frontière hungaro-serbe et hungaro-croate par les autorités hongroises alors que dans le même temps s'ouvrent les frontières austro-hongroise et germano-autrichienne. Les Afghans présents en Hongrie peuvent alors quitter le pays par le nord. Cette fermeture des frontières méridionales de la Hongrie entraîne une progression des passages par la Croatie. Alors que les demandes d'asile dans ce pays étaient presque inexistantes en 2015, elles vont atteindre 700 en 2016. Cependant, ces demandes ne signifient pas un renoncement à poursuivre le chemin plus à l'ouest et au nord, et par la Slovaquie. À partir de 2016, ce pays enregistre aussi quelques centaines de demandes. Mais c'est bien à l'ouest et au nord que le phénomène est particulièrement notable.

En Suède, les demandes d'asile passent de 3 000 en 2014 à 41 000 en 2015. Face à cet afflux massif, le pays réagit rapidement en adoptant des politiques de fermeture : il restreint les droits des demandeurs d'asile, limite les reconnaissances du besoin de protection, et intensifie les expulsions des personnes déboutées¹⁰. Contrôles aux frontières, réduction des droits liés au statut de réfugié, baisse des taux de protection des demandeurs d'asile afghans, mise en œuvre d'expulsions vers Kaboul, autant de mesures qui visent à détourner la demande afghane d'asile¹¹. L'effet dissuasif est notable dès 2016, la Suède n'enregistre plus que 3 000 demandes afghanes ce qui confirme qu'il y a bien un rapport entre une politique d'accueil ou de fermeture interne et le nombre d'arrivées.

10. Voir la note de Tino Sanandaji, *Les Suédois et l'immigration, fin de l'homogénéité ?*, Fondapol, septembre 2018 [en ligne].

11. Avant la prise de Kaboul en 2021, les taux de reconnaissance des Afghans – soit la part des décisions d'octroi d'une protection sur le nombre total de décisions – variaient fortement en fonction des États membres de l'Union responsables de l'instruction de la demande d'asile. Ainsi, l'Italie accordait une protection internationale à 93,8 % des demandeurs d'asile afghans en 2020, tandis que la Suède oscillait autour des 40 %. La France était autour de 80 %.

Il en va de même pour le Danemark. Ce pays enregistre, en 2015, environ 21 000 demandes d’asile. Si elles sont majoritairement syriennes, dans le flux se présentent 3 500 Afghans. Dès 2019 une politique dite « zéro réfugié » est mise en place par les autorités danoises (le pays n’étant pas signataire des conventions de Dublin). En 2020, le Danemark n’enregistre plus que 1 500 demandes d’asile, 860 en 2024. Les Afghans ont quasiment disparu. La Norvège et la Finlande connaissent des évolutions analogues.

Demandes d’asile déposées par les Afghans dans les pays de l’Union européenne

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
France	2 410	6 015	6 600	11 885	11 685	10 000	16 005	22 585	16 550	10 375
Suède	41 190	2 145	1 245	685	770	670	915	770	615	420
Danemark	2 215	1 110	170	115	90	70	555	375	440	170
Allemagne	31 380	127 010	16 425	9 945	9 520	9 900	23 275	36 360	51 275	34 150
Finlande	5 190	685	305	135	125	190	225	215	310	235

Source : « Demandeurs d’asile par type, nationalité, âge et sexe - données annuelles agrégées », Eurostat [en ligne].

La politique de fermeture des pays du nord de l’Europe provoque un départ vers l’Europe occidentale. Non seulement les nouveaux entrants dans l’espace Schengen ne se précipitent plus vers les pays scandinaves, mais c’est aussi l’Allemagne qui devient moins attractive. Après le « wir schaffen das¹² » qui avait fait de l’Allemagne la première destination des Afghans, les demandes d’asile afghanes décroissent. De 127 000 en 2016 elles ne sont plus que 18 000 dès 2017.

LA FRANCE, PAYS DE L’ASILE AFGHAN

Dans ce contexte, après l’Allemagne, la France est destinataire depuis 2015 de mouvements secondaires afghans, alors que jusque-là, l’hexagone était essentiellement considéré comme un pays de transit, en particulier vers la Grande-Bretagne d’où la forte présence des Afghans à Calais, à partir

12. « Nous le faisons » sont les mots prononcés par Angela Merkel le 31 août 2015 lorsqu’elle accueillit à bras ouverts, sans formalités administratives, le million de migrants Syriens, Afghans, Irakiens venus par le train en Allemagne.

de 2016, avant le démantèlement du campement de la Lande de Calais¹³. Cette attractivité du Royaume-Uni s'explique par ses liens historiques avec l'Afghanistan¹⁴. L'Office for National Statistics (ONS) estime qu'il y avait 79 000 personnes nées en Afghanistan vivant au Royaume-Uni en 2019. Ce chiffre est passé à 85 693 lors du recensement de 2021 pour l'Angleterre et le Pays de Galles à 116 167 en 2024. En 2024, près de 8 500 Afghans y ont demandé l'asile, soit quasiment 8 % du total. Les Afghans sont depuis 2015, la nationalité la plus représentée parmi les arrivées par « small boats ». En 2024, ils ont été 5 900 à débarquer en Angleterre par ce moyen. Mais contrairement à la France, la migration afghane s'étale sur une plus longue période. Entre 1994 et 2006, environ 36 000 Afghans ont demandé l'asile au Royaume-Uni. Les demandes d'asile afghanes en France ne dépassaient pas 472 en 2014. Cette faiblesse peut être vue aussi comme la résultante de liens quasi inexistantes avec ce pays, contrairement à ceux qui se sont tissés avec la Grande-Bretagne. Même s'il a existé à partir des années 1920, une coopération dans le domaine archéologique¹⁵, le lien tangible, et le plus récent, avec la France a été la participation de notre pays à la coalition militaire entre 2001 et 2012. Or, contre toute attente, à partir de 2015 la demande d'asile afghane devient exponentielle. En 2015 sont enregistrées 2 200 demandes. En 2016 un peu moins de 6 000 demandes (5 989). On comptait en 2023 17 550 premières demandes dont 812 mineurs non accompagnés (MNA), contre 9 455 en 2018. Ceux-ci représentaient en 2023, 61 % du total des MNA ayant déposé une demande d'asile. Les Afghans sont en tête des nationalités demandant l'asile en France. Ils sont encore plus de 13 000 à avoir déposé une demande en 2024, n'étant dépassés en nombre que par les demandes exceptionnelles formulées par les Ukrainiens, qui occupent désormais la première place parmi les primo-demandeurs¹⁶.

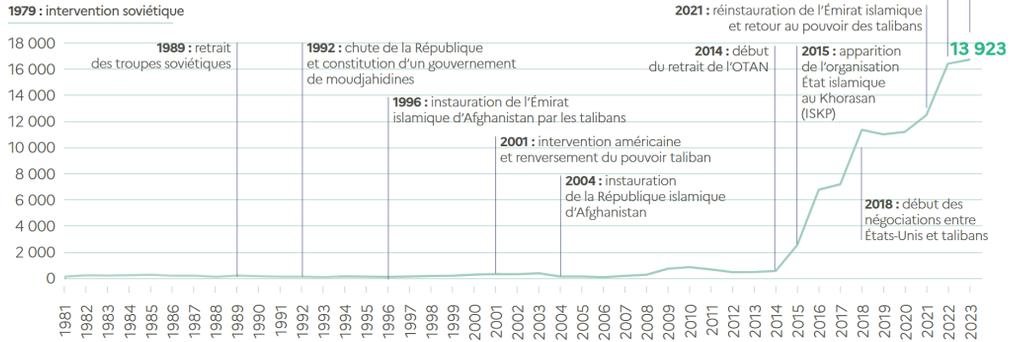
13. Voir le rapport de l'IGA, Jean Aribaud et Jérôme Vignon, « Rapport à Monsieur le ministre de l'Intérieur sur la situation des migrants dans le Calais », Ministère de l'Intérieur, juin 2015 [en ligne]. Les derniers comptages faisaient état, au moment du démantèlement, de la présence de 7 000 migrants dans le bidonville de la Lande de Calais.

14. Les Anglais y sont arrivés la première fois en 1839, pour y mener la première guerre anglo-afghane, de 1839 à 1842 qu'ils ont perdue. Ils ont ensuite obtenu une accréditation pour une mission diplomatique permanente à Kaboul pour contrebalancer l'influence russe. Par la suite, la Grande Bretagne est devenue un des pays de l'asile afghan.

15. La famille royale afghane, notamment sous le règne de Mohammed Zahir Shah, avait des liens étroits avec la France. Le roi Mohammed Zahir Shah, qui a régné de 1933 à 1973, avait été éduqué en partie en France. Cette éducation avait influencé son ouverture culturelle et son approche modernisatrice du royaume. Plusieurs membres de la famille royale parlaient le français et affichaient leur francophilie.

16. Des Ukrainiens déposent une demande d'asile tout en étant bénéficiaires de la protection temporaire, dispositif activé par l'Union qui leur donne droit à une allocation, à pouvoir travailler immédiatement, et à des droits sociaux, avantages que n'ont pas les simples demandeurs d'asile. Pour des raisons sans doute liées au choix des autorités françaises de les obliger à renouveler tous les 6 mois le titre de protégés temporaires, des Ukrainiens s'inscrivent dans la demande d'asile. C'est une anomalie française puisque 50 % de la demande d'asile ukrainienne au sein de l'Union est enregistrée en France.

Évolution du nombre des premières demandes en Afghanistan, hors mineurs accompagnants



Source : « Rapport d'activité 2023. À l'écoute du monde », Ofpra, 9 juillet 2024, p.53 [en ligne].

Nationalités d'origine des premières demandes d'asile en France

Nationalité	2023
Afghane	16 550
Guinéenne	10 512
Turque	9 806
Bangladaise	9 563
Ivoirienne	9 562
Congolaise (RDC)	8 813
Géorgienne	6 121
Soudanaise	5 617
Russe	4 158
Sri Lankaise	3 564
Toutes nationalités	145 160
Part des 10 nationalités	58,1 %

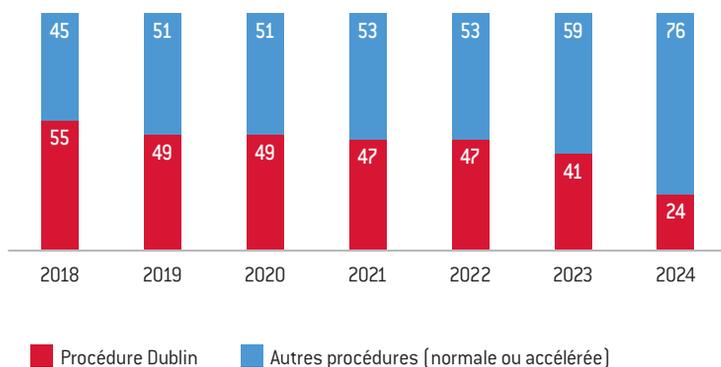
Source : « Les demandes d'asile », Ministère de l'Intérieur, 4 février 2025 [en ligne].

Alors que les autres pays de l'Union européenne restreignent l'accès à l'asile, la demande afghane en France demeure soutenue, portée par des taux d'accord de l'Ofpra nettement plus élevés qu'ailleurs en Europe, à l'exception de l'Italie où, toutefois, les conditions d'accueil restent moins favorables que de l'autre côté des Alpes.

Ces dispositions françaises plus favorables aux Afghans demeurent. En 2024, le taux moyen de protection des Afghans en Europe se situait à 63 %, il demeurait très bas en Suède avec 40 %¹⁷, il est resté au-dessus de 70 % en France¹⁸. C'est du reste ce type d'écart qui avait déjà motivé des Afghans à quitter la Suède pour tenter leur chance en France comme pays de « rebond » dans le cadre des mouvements secondaires déjà décrits¹⁹.

De 2018 à 2023, entre 41 et 55 % des Afghans ayant déposé une première demande d'asile en France en avaient déjà déposé une ailleurs dans l'UE, principalement en Suède ou en Allemagne. Cette part est descendue à 24 % en 2024²⁰.

Répartition par procédure des primo-demandes d'asile afghanes en France



DES AFGHANS PEU FORMÉS

En l'espace de dix ans, un groupe afghan de plus de 100 000 personnes, inattendu par son ampleur, s'est constitué en France, dont les trois quarts sont arrivés après 2016. Le nombre des seuls adultes bénéficiant

17. Le nombre de personnes ayant demandé l'asile en Suède en 2024 s'est élevé à 9 645, soit le chiffre le plus bas depuis 1996 et une baisse de 42 % par rapport à 2022. En 2015, au plus fort de la crise des migrants, la Suède a enregistré quelque 162 877 demandeurs d'asile, soit le nombre le plus élevé par habitant dans l'UE. "Asylum seekers 2002-2024", Statistics Sweden, 21 février 2025 [en ligne].

18. En 2024, le taux de protection Ofpra s'élève à 67,4 %. Le taux de protection global (après recours à la CNDA) est de 79,7 %. Les femmes représentent 1/3 de la demande d'asile en 2024.

19. La presse avait évoqué ce sujet : « Les familles et citoyens suédois conseillent à ces jeunes Afghans qu'ils ont aidés, hébergés, soutenus, de se rendre en France, où le taux d'acceptation des demandes d'asile déposées par des Afghans est élevé. Le réseau d'aide aux migrants passant notamment par les paroisses, le bouche-à-oreille conduit ces jeunes hommes à frapper, au bout de leur route, à la porte de l'Église suédoise de Paris. » Voir Delphine Evenou, « Les réfugiés afghans de l'église suédoise de Paris », France Inter, 15 octobre 2018 [en ligne].

20. Données OFII.

d'un titre de séjour en France est de 89 000 adultes en 2024²¹. À titre de comparaison, en 2015 le total des protégés ne dépassait pas 4 500 (4 397) personnes. En 2007, l'Insee ne recensait que 1 600 Afghans sur le territoire²². Aux bénéficiaires actuels d'un titre de séjour s'ajoutent les 10 376 personnes qui étaient en cours de procédure Ofpra en 2024 et qui, en fonction des délais d'instruction, se verront délivrer un titre de séjour dans le courant de 2025, ou en 2026. Reste qu'elles sont déjà présentes sur le territoire puisqu'en cours de procédure de demande d'asile en France. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2025, plus de 3 000 adultes afghans se sont enregistrés comme demandeurs d'asile. L'ensemble de ces données confirment la constitution en quelques années sur notre territoire, d'un groupe dépassant largement les 100 000 personnes.

Les Afghans figurent désormais parmi les dix premières nationalités titulaires d'un titre de séjour en France. Leur nombre dépasse même celui des Syriens détenteurs d'un titre de séjour, avec un effectif deux fois supérieur, alors même que les liens historiques entre la France et la Syrie sont bien plus anciens et profonds, la France ayant exercé un mandat sur ce pays entre 1920 et 1946²³.

Le groupe des Afghans demeure dans une marginalité sociale, culturelle et cultuelle, tant les croyants trouvent peu de solidarité au sein d'un monde musulman dominé, en France, par les Maghrébins²⁴. Des villes, petites ou moyennes, aussi inattendues qu'Aurillac, Vannes ou encore Colmar connaissent une présence afghane. Ce qui atteste de l'efficacité des politiques de répartition des demandeurs d'asile effectuées par les pouvoirs publics à partir du dispositif national d'accueil géré par l'OFII²⁵. Après avoir obtenu leur protection, ces Afghans sont restés dans la ville ou le département où l'OFII les avait initialement orientés pour leur hébergement.

Les personnes protégées par l'Ofpra reçoivent automatiquement un titre de séjour pluriannuel de quatre ans (pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire) ou une carte de résident de dix ans (pour les réfugiés). Théoriquement, elles ne sont pas obligées de signer le contrat d'intégration républicaine (CIR), contrairement aux autres nouveaux titulaires d'un titre de séjour — à l'exception des ressortissants algériens. Toutefois,

21. La communauté afghane ne peut cependant se réduire aux seules personnes en possession d'un titre de séjour. Aux adultes s'ajoutent ceux dont la situation de minorité fait qu'ils ne relèvent pas d'un titre de séjour, et ceux ayant acquis la nationalité française.

22. « Étrangers et immigrés en 2019 », Insee, 26 juillet 2022 [en ligne].

23. Sans oublier la prétention de la France à être protectrice des chrétiens de l'Empire ottoman depuis François 1^{er} et qu'une tradition francophone y est très ancienne.

24. Les Afghans se retrouvent plutôt au sein des mosquées turques.

25. 20 % du parc d'hébergement des demandeurs d'asile qui comprend près de 120 000 places est situé dans des départements de moins de 500 000 habitants (rapport annuel de l'OFII pour l'année 2023).

en pratique, l'OFII les oriente systématiquement vers la signature de ce contrat, qui leur donne accès à des cours de français gratuits et à un accompagnement vers l'emploi.

C'est cette prise en charge qui a permis de dresser un profil social de ce groupe afghan, d'autant qu'un bilan de situation, appelé « bilan de fin de CIR », est réalisé 12 à 18 mois après le premier contact avec l'OFII pour la mise en œuvre de leur contrat d'intégration.

Il en ressort comme caractéristique principale un faible niveau de scolarisation au sein du groupe afghan. Plus de 40 % des personnes interrogées ont déclaré ne jamais avoir été scolarisées²⁶. Vingt années de « république islamique » sous influence occidentale n'ont pas permis d'améliorer de façon significative la prise en charge scolaire des Afghans, qu'ils viennent des zones rurales ou urbaines. En 2021, avant la chute de Kaboul, seul un peu plus d'un quart de la population afghane vivait en zone urbaine. 30 % des enfants âgés de 5 à 17 ans étaient recensés comme exerçant une activité contraire à toute scolarisation. La moyenne d'âge des primo-demandeurs d'asile afghans (majeurs) en France était de 27,4 ans en 2023²⁷. Cela veut dire que le moment éventuel de leur scolarisation se situait dans les 20 ans de la présence occidentale. On en mesure ainsi un des aspects de l'échec.

Près de 19 % des Afghans déclarent avoir un niveau scolaire ne dépassant pas celui de l'école primaire, et même un niveau inférieur à ce qu'était notre certificat d'étude primaire, en raison de difficultés en lecture et en écriture. Et 10 % ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle. Enfin, 17 % déclarent un niveau d'étude supérieur au baccalauréat.

Cela a des incidences sur leur insertion sociale, et leur accès à l'emploi. C'est ainsi que 18 mois après la signature du CIR et la fin des cours de français, 57 % des signataires déclarent être sans emploi²⁸. Cela s'explique en grande partie par le fait que seuls un peu plus de la moitié des apprenants en français langue étrangère atteignent le niveau A1, correspondant à un niveau de langue élémentaire du français. Ces données justifient les efforts faits en leur direction par l'administration. En 2024,

26. Les données présentées ont été élaborées à partir de questions posées à 69 115 Afghans ayant obtenu le statut de réfugié ou de protégé subsidiaire.

27. Rapport Ofpra pour 2023, annexe VII, page 132.

28. Du fait de la faiblesse numérique du nombre d'Afghans, il n'y a pas de statistique sur le taux d'emploi. Cependant la comparaison internationale avec des marchés de l'emploi plus dynamiques permettent de considérer que les difficultés doivent être comparables. En Autriche le taux de chômage des Afghans était de 20,6 % en 2022 tandis qu'en Allemagne il était de 29,9 % en octobre 2024. Voir : „Zahlen, Daten, Fakten: Neue ÖF-Factsheets über Syrer/innen und Afghan/innen in Österreich“, Österreichischer Integrations Fonds, 2 juin 2023 [en ligne] ; „Migration une Arbeitsmarkt“, Bundesagentur für Arbeit [en ligne].

30 % des bénéficiaires du programme AGIR²⁹ qui vise à accompagner les réfugiés afin qu'ils puissent accéder à une formation, à l'emploi et à un hébergement, étaient des Afghans.

Faible niveau de formation et difficultés dans l'apprentissage de la langue, conduisent à penser que si des données existaient, elles souligneraient probablement les fortes difficultés d'intégration. Cependant, ces données sociales ne sont pas disponibles dans notre pays, les Afghans ayant été intégrés, dans les données de France Travail, dans la rubrique générale des personnes relevant du continent asiatique.

D'autres pays ont cependant mis en place un suivi plus fin. Ainsi en Allemagne, autre grand pays de la présence afghane avec une population estimée à 425 000 personnes³⁰, le taux de chômage des Afghans – des deux sexes – était de 30 % en octobre 2024, soit six fois plus élevé que celui des Allemands (5,3 %). Il s'élève même à 53 % parmi les Afghanes. Le taux d'emploi des Afghans des deux sexes – c'est-à-dire la part de ceux qui sont dans l'âge actif et qui occupent effectivement un emploi – est de 42 %... soit un taux inférieur de près de 30 points au taux d'emploi des Allemands (71 %). La sous-intégration des Afghanes dans le marché du travail allemand est particulièrement marquée: seules 21 % des Afghanes en âge de travailler occupent un emploi soit presque 50 points de moins que les Allemandes (70 %), ce qui conforte le constat d'un très fort écart culturel en la matière et vient relativiser l'idée selon laquelle les flux d'asile permettraient de fournir les pays d'accueil en main-d'œuvre employable³¹.

UN PROBLÈME IMPORTANT D'ORDRE PUBLIC

Une étude du Pew Research Center de 2013 faisait apparaître la difficulté d'intégrer les Afghans, ceux-ci se déclarant à 99 % favorables à la charia et 85 % à la lapidation en cas d'adultère³².

29. AGIR signifie « Accompagnement global et individualisé des réfugiés ». En 2024, 47 millions d'euros ont été consacrés au programme AGIR. Pour une information plus complète sur ce programme, voir Clément Soullignac et Alessio Raskine, « IM n° 113 - Les trajectoires professionnelles et résidentielles des réfugiés accompagnés par le programme AGIR », ministère de l'Intérieur, 13 décembre 2024 [en ligne].

30. La plus grande communauté afghane d'Europe occidentale réside en Allemagne. En 2024, l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne a estimé à 442 020 le nombre de personnes d'origine afghane résidant en Allemagne. Voir "Foreign population by place of birth and selected citizenships", Statistisches Bundesamt, 10 avril 2025 [en ligne].

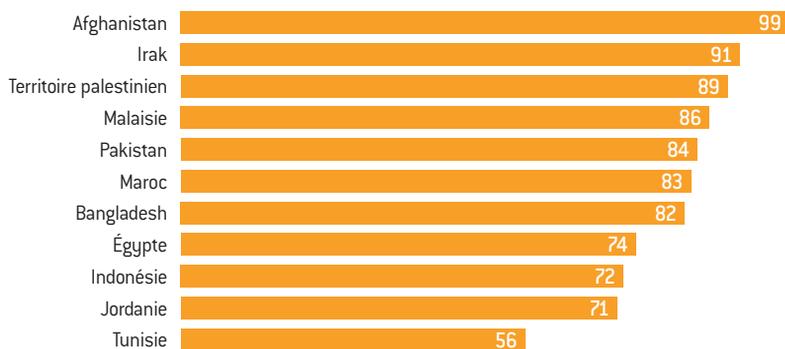
31. „Migration une Arbeitsmarkt“, Bundesagentur für Arbeit [en ligne].

32. Chapter 1: Beliefs About Sharia in "The World's Muslims: Religion, Politics and Society", Pew Research Center, 30 avril 2013 [en ligne].

Soutien à la charia comme loi officielle

% des musulmans qui disent que la charia devrait être la loi officielle

Dans le pays où l'islam est officiellement reconnu par l'État



Dans le pays où l'islam n'est pas officiellement reconnu par l'État

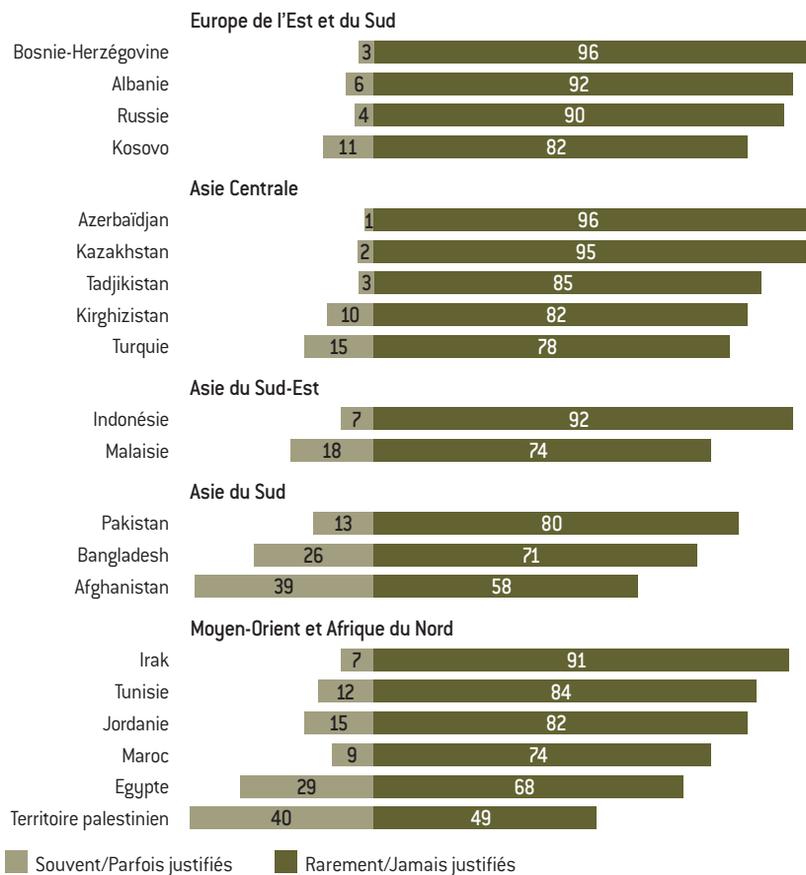


*Le Liban reconnaît 18 communautés religieuses (dont certaines non-musulmanes).

Source : "The World's Muslims: Religion, Politics and Society", Pew Research Center, 30 avril 2013 [en ligne].

Soutien aux attentats-suicides

% des musulmans qui disent que les attentats suicides pour défendre l'islam sont ...



Source : "The World's Muslims: Religion, Politics and Society", Pew Research Center, 30 avril 2013 [en ligne].

De fait, comme pour d'autres nationalités, les difficultés d'intégration se mesurent, en particulier, à l'implication dans des troubles à l'ordre public.

Délinquance des Afghans : les données d'outre-Rhin

En France, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), rattaché au ministère de l'Intérieur, partage annuellement des données relatives aux faits de délinquance enregistrés par la police et la gendarmerie nationales. La dernière publication de cette nature s'intitule « Insécurité et délinquance en 2024 : une première photographie³³ ».

Celle-ci intègre des informations sur les profils des individus mis en cause pour différentes catégories d'infractions selon le sexe, l'âge ou la nationalité. Cette dernière variable est distinguée entre « Français » et « étrangers ». Parmi ces derniers, les données détaillées mises en ligne permettent d'obtenir une ventilation selon des groupes de nationalités tels que « Afrique », « UE hors France », « Europe hors UE » ou encore « Asie ». Les ressortissants afghans sont confondus au sein de cette dernière catégorie, trop large pour permettre de déterminer le poids des Afghans dans les faits de délinquance.

La même difficulté se rencontre avec la population carcérale. Le ministère de la Justice publie ses « séries statistiques des personnes placées sous main de justice³⁴ », qui permettent d'isoler le nombre des étrangers parmi les individus écroués en France ainsi que la part des principales nationalités d'origine (Algérie Maroc, Tunisie), puis des regroupements par nationalités pour les autres. Les Afghans se trouvent, là aussi, mêlés de manière indéterminée à un large groupe « Asie + Océanie ».

Il apparaît donc nécessaire de se tourner vers l'étranger proche, en particulier vers l'Allemagne – pays où vivaient 442 000 Afghans au 31 décembre 2024, soit 0,5% de la population générale³⁵. Le *Bundeskriminalamt* (Office fédéral de la police criminelle) met là aussi à disposition une base de données annuelles relatives aux suspects³⁶, mais de façon beaucoup plus fine que son équivalent français – tant par la précision des catégories d'infractions que par le détail des chiffres pour chacune des nationalités.

Il ressort de ces données que les Afghans ont été 4 à 5 fois plus représentés parmi les mis en cause pour l'ensemble des infractions enregistrées en Allemagne durant l'année 2024 (2,3 % du total) par rapport à leur part dans la population du pays. Si une certaine délinquance peut se trouver liée à des nécessités de survie ou à des facteurs de précarité, cette surreprésentation est particulièrement marquée pour certains crimes et délits de nature sexuelle. Ce constat est à mettre en rapport partiel avec la vision des rapports femmes-hommes qui est un problème culturel majeur, comme on le sait, en Afghanistan.

33. « Insécurité et délinquance en 2024 : Première photographie et atlas départemental », SSMSI, 30 janvier 2025 [en ligne].

34. « Séries statistiques des personnes placées sous main de justice », ministère de la Justice, 16 décembre 2024 [en ligne].

35. "Foreign population by place of birth and selected citizenships on 31 December 2024", Statistisches Bundesamt [en ligne].

36. „T62 Straftaten und Staatsangehörigkeit nichtdeutscher Tatverdächtiger“, Bundeskriminalamt [en ligne].

Au regard de leur poids démographique global, les ressortissants afghans ont été :

- 8 fois plus représentés parmi les mis en cause pour harcèlement sexuel en Allemagne l'an dernier ;
- 8 fois plus représentés parmi les mis en cause pour viol ;
- 4 fois plus représentés parmi les mis en cause pour abus sexuels sur mineurs ;
- 4 fois plus représentés dans la distribution, l'acquisition, la possession et la production de pornographie infantine ;
- 4 fois plus représentés dans l'ensemble des « crimes de brutalité et crimes contre la liberté individuelle ».

On retrouve aussi une surreprésentation des Afghans dans des crimes de type mafieux, et particulièrement ceux liés au trafic de drogue. Les Afghans sont ainsi :

- 15 fois plus représentés dans le commerce illicite du crack ;
- 10 fois plus représentés dans le trafic et les infractions générales en rapport avec l'héroïne ;
- 6 fois plus représentés dans « la remise, administration ou transfert de stupéfiants à des mineurs ».

C'est cette réalité délinquante qui amène des pays à rechercher les moyens d'expulser vers l'Afghanistan ceux qui ont rompu, par leurs actes, le pacte d'hospitalité, en particulier ceux qui présentent une menace pour l'ordre public. La France, confrontée à cette nécessité, s'était heurtée à l'interdiction de renvoyer à Kaboul des Afghans fichés S parce que Talibans. Seule l'Allemagne a annoncé contourner cette interdiction³⁷.

DES FEMMES QUASIMENT INVISIBLES

Entre 2015 et 2024, 85 % des demandeurs d'asile ont été des hommes. Par comparaison, sur la même période, 1 064 946 personnes ont signé un CIR, 47,81 % étaient des femmes. Ce constat souligne plus encore la dominante masculine au sein de l'immigration afghane.

La part des femmes dans l'ensemble des personnes afghanes présentes en France et bénéficiant d'un titre de séjour n'atteint pas 18 %. La mixité lors des arrivées d'Afghans demandant l'asile ne s'est vue que lors des opérations réalisées, entre 2021 et 2022, après la chute de Kaboul, dans le cadre de ce qui avait été appelé les opérations « Apagan³⁸ ».

37. « L'Allemagne expulse des Afghans, une première depuis le retour au pouvoir des Talibans », France 24, 30 août 2024 [en ligne].

38. En janvier 2023 ces opérations ont concernées 6 131 personnes lors d'évacuations qui se sont étalées sur plusieurs mois. Le rapport femmes/hommes était de l'ordre de 50 %. Depuis 2023, seules des opérations ponctuelles demeurent et concernent uniquement des femmes. Voir : « Opération APAGAN : accueillir les réfugiés menacés par les Talibans », ministère de l'Intérieur, 23 janvier 2023 [en ligne].

Cependant, une certaine féminisation passe par le regroupement et la réunification familiale. La réunification familiale concerne une personne désignée comme partenaire par le demandeur d'asile, ce qui lui confère le droit de le rejoindre après l'obtention du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire. Le regroupement familial concerne une personne qui a été déclarée comme conjoint ou conjointe après l'obtention de l'asile ; après l'accès à la nationalité, la procédure de rapprochement passe par l'octroi du titre « Famille de Français ». De 2015 à 2024, 1 398 personnes sont arrivées par le biais de la réunification familiale et ont signé un CIR, 601 par le biais du regroupement familial. Des femmes à 80 %. On note une accélération des regroupements familiaux. En 2015, seuls 25 étaient comptabilisés. Jusqu'en 2020, ils demeurent inférieurs à 200 par an. On en compte 479 en 2022, après la période Covid, 701 en 2023, 1 094 en 2024. Enfin, 410 Afghanes sont arrivées en France en tant qu'épouses de ressortissants français.

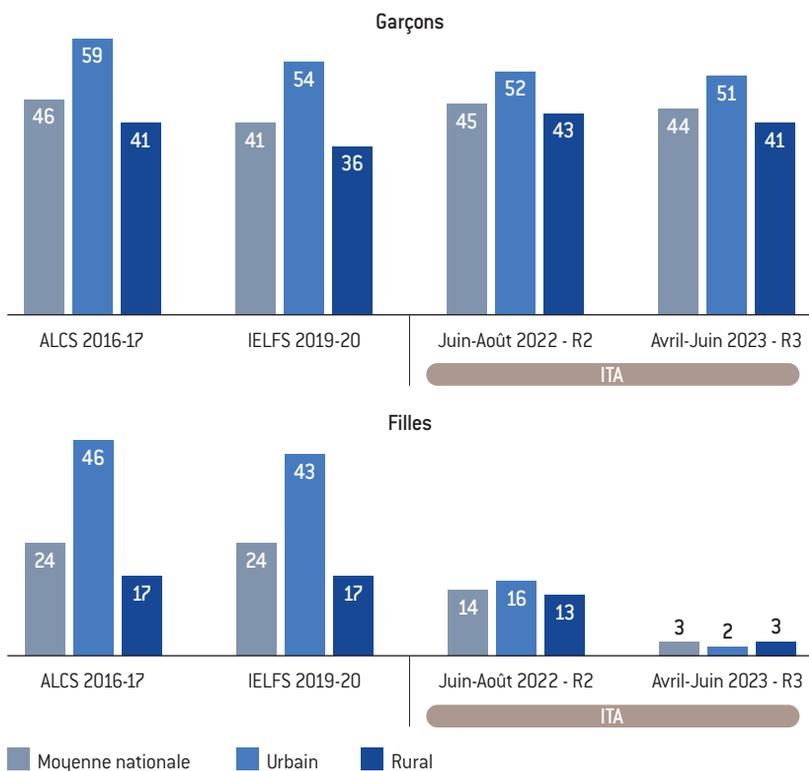
Cette faiblesse de la présence des femmes mérite d'être analysée, et ce d'autant plus qu'elles constituent, selon la CJUE et la CNDA un « groupe social³⁹ » collectivement éligible à l'asile. Sur les 600 000 personnes, toutes nationalités confondues, actuellement protégées, la part des femmes est de 41 %. Alors même que leurs routes migratoires passent généralement par les zones effroyables que sont la Lybie, le Niger, et dans une moindre mesure la Tunisie. Les migrations africaines qui traversent la Méditerranée sont davantage mixtes. Ainsi, 46 % des résidents venant du continent africain, sur les plus de 220 000 personnes bénéficiaires d'une protection, sont des résidentes. Certaines nationalités sont même majoritairement représentées par des femmes. C'est ainsi que 70 % des Ivoiriens sont des Ivoiriennes. Certes le taux de protection des hommes ivoiriens est faible, ce qui explique cela. Sont présentes en France plus de Sénégalaises protégées (60 %) que de Sénégalais, plus de Nigérianes (64 %) que de Nigériens. Il faut noter que la « traite des êtres humains », c'est-à-dire essentiellement dans ce cas, l'obligation de se soumettre à la prostitution, une traite organisée par les membres de leur communauté, explique en grande partie cette surreprésentation des femmes.

39. Voir à ce sujet l'article de Catherine Maia, « La reconnaissance par la CJUE de l'appartenance des femmes à un groupe social susceptible d'ouvrir droit au statut de réfugié », Club des juristes, 1 mars 2024 [en ligne]. Le 16 janvier 2024, dans son arrêt WS rendu dans l'affaire C-621/21 en réponse à une demande de décision préjudicielle par le juge bulgare, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) est venue fournir d'importantes précisions sur les motifs permettant aux femmes victimes de violences dans leur pays de bénéficier d'une protection internationale. Réunie en grande chambre, la CJUE a jugé que les femmes, dans leur ensemble, peuvent être regardées comme appartenant à un groupe social au sens de la directive 2011/95/UE [directive « qualification »] de l'Union européenne [UE] et bénéficier du statut de réfugié si les conditions prévues par cette directive sont remplies. Tel est le cas lorsque, dans leur pays d'origine, elles sont exposées, en raison de leur sexe, à des violences physiques ou mentales, y compris des violences sexuelles et domestiques. Si les conditions d'octroi du statut de réfugié ne sont pas remplies, elles peuvent bénéficier du statut de la protection subsidiaire, notamment lorsqu'elles courent un risque réel d'être tuées ou de subir des violences.

La part des femmes dans les bénéficiaires d'une protection venant du continent asiatique est de 33 % sur plus de 235 000 personnes protégées soit un pourcentage inférieur aux migrations africaines. Mais malgré cela, la surreprésentation des hommes afghans étonne en comparaison d'autres pays de la même aire géographique. Ainsi parmi les dizaines de milliers de Syriens présents en France, on compte une part de femmes qui dépasse 46 % ; chez les Sri-Lankais, cette part est de 37 %.

Le faible nombre de femmes afghanes présentes sur le sol français ne peut s'expliquer uniquement par les difficultés des routes migratoires. Il est aussi le reflet d'une mentalité profondément enracinée dont les hommes, même réfugiés, demeurent imprégnés. Car si l'on relève des tentatives de prise en compte du sort des femmes en Afghanistan dans une volonté de modernisation, ce fut des périodes très courtes, avec quelques acquis aussitôt remis en cause, jusqu'à leur complète disparition depuis 2021. Ainsi, en 1928, sous l'impulsion de la reine Soraya, épouse du roi Amanullah Khan (1919-1928), qui ne portait pas le voile en permanence, l'âge de mariage des filles avait été fixé à 18 ans et la polygamie interdite. L'instruction des filles était encouragée. Il était également décidé que des filles seraient envoyées à l'étranger pour y poursuivre des études. Tout cela a été remis en cause, à partir de 1929, sous le règne de Nadir Shah (1929-1933). Il ferme toutes les écoles pour filles, préfigurant ainsi la mesure que viennent de prendre les Talibans. À partir de 1933 s'ouvre une nouvelle période qui se prolongera jusqu'en 1973 sous le règne de Zahir Shah. Des filles retrouvent le chemin de l'école dans le même temps où des femmes accèdent à des fonctions publiques comme à diverses professions. En 1959 est déclaré facultatif le port du *hijab*. Des femmes sont représentantes au sein de la *Loya Jirga*, c'est-à-dire le parlement traditionnel, et entrent au gouvernement. Cette politique d'égalité sociale, dans le cadre d'une politique qui se veut marxisante, se poursuit sous le gouvernement communiste qui se met en place à partir de 1978. L'égalité des droits entre les femmes et les hommes est inscrite dans la loi. L'alphabétisation devient obligatoire pour les femmes. Elles sont incitées à travailler. Des jardins d'enfants sont créés. Des femmes conduisent des autobus et, plus généralement, travaillent dans les services publics. Cette présence des femmes dans l'espace public est contestée par les forces religieuses. Face à un gouvernement affaibli du fait des luttes internes entre fractions communistes, et qui ne peut plus compter sur le soutien des troupes soviétiques, les Moudjahidines prennent le pouvoir en 1996. C'est le début de la première expérience talibane. Elle va correspondre à une première période de soumission totale des femmes, accompagnée de tous les types de violences.

Scolarisation dans le secondaire selon le sexe



ALCS = Annual Living Conditions Survey : Enquête annuelle sur les Conditions de Vie des Ménages
 IELFS = Integrated Economic and Labor Force Survey : Enquête intégrée sur l'économie et la population active

ITA = Interim Taliban Administration

Source : "Afghanistan Welfare Monitoring Survey (AWMS)", Banque Mondiale, octobre 2023 [en ligne].

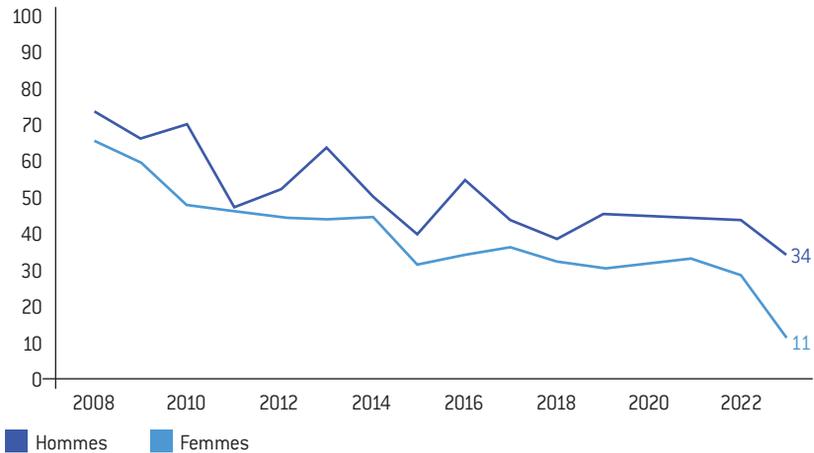
Une stricte séparation entre les femmes et les hommes est instaurée; les femmes ne peuvent quitter leur domicile sans être accompagnées d'un *mabram*, un membre masculin de la famille. La nouvelle restriction imposée par les Talibans entrave la fuite des femmes et des filles vers la frontière pakistanaise. La scolarisation des filles est remise en cause. Les femmes désobéissant aux règles en vigueur sont fouettées publiquement. Aujourd'hui, les mesures se durcissent davantage encore, sous prétexte que l'émancipation des femmes relèverait d'une influence occidentale imposée à partir de 2001.

Il s'agit donc pour les Talibans de remettre en cause ce qui avait été acquis, et de renouer avec une histoire bien ancrée de l'oppression des femmes dans ce pays. Durant les vingt années de république qui ont suivi la chute

des Talibans en 2001, les droits des femmes figuraient dans la Constitution. Des sièges leur étaient réservés au Parlement. Mais le soutien apporté à des gouvernements qui revendiquent une vision conservatrice de l’islam, dans le but de composer à la fois avec les forces religieuses et une partie des Talibans, n’a pas permis une véritable transformation intellectuelle et culturelle en faveur de l’égalité des droits pour les femmes.

Avez-vous le sentiment de pouvoir choisir votre vie ?

Réponse : Oui

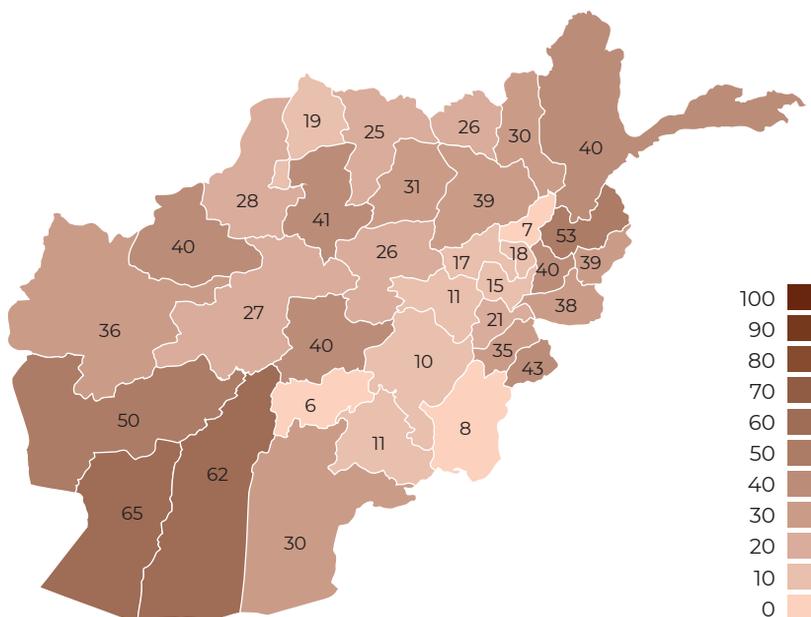


Source : Khorshied Nusratty et Julie Ray, “Freedom Fades, Suffering Remains for Women in Afghanistan”, Gallup, 10 novembre 2023 [en ligne].

L’amélioration des conditions des femmes n’a concerné que des secteurs limités de la société. Leur maintien dans l’analphabétisme a été organisé sans grande résistance interne. Pour de nombreux hommes, la soumission des jeunes filles au mariage forcé autant que la polygamie, sont demeurées un sujet de fierté, en milieu, rural comme dans des zones urbaines. L’assimilation des femmes à des êtres mentalement déficients, inférieurs et devant être soumis aux hommes demeure un point de vue partagé par la plupart des Afghans et même par une part des femmes. Du fait de ces *a priori* profondément ancrés dans les mentalités, les hommes qui quittent l’Afghanistan aujourd’hui, pour des raisons multiples mais avant tout économiques, se préoccupent rarement d’associer des femmes à leur projet initial de migration, alors qu’il leur est interdit de circuler seules. D’où la proportion particulièrement faible de femmes au sein des groupes d’Afghans protégés.

Pourcentage de mineures mariées

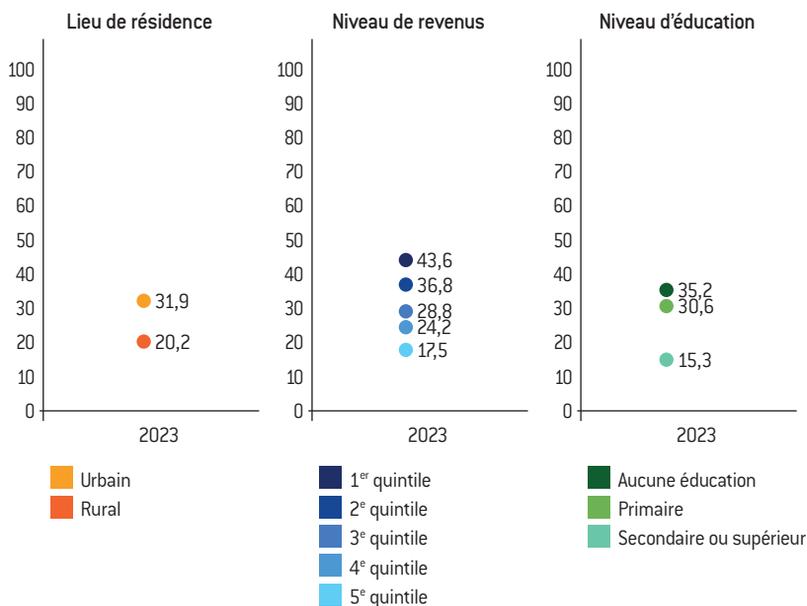
2017 - par région [la majorité est fixée en Afghanistan à 18 ans]



Source : "Afghanistan", The Child Marriage Data Portal [en ligne].

Cette faiblesse de la présence féminine a des conséquences, au regard des enjeux d'intégration tant l'expérience montre que l'intégration par la famille, la présence d'enfants, permet, au travers de la dimension affective, d'accélérer bien souvent les mécanismes de socialisation. Des jeunes hommes ayant obtenu l'asile éprouvent des difficultés à intégrer les normes de civilité régissant les relations entre hommes et femmes, ce qui entraîne une multiplication d'incidents, plus ou moins graves, relayés dans la presse de faits divers. Il n'est pas facile de nouer des relations affectives légitimes lorsque d'importants écarts culturels entrent en jeu.

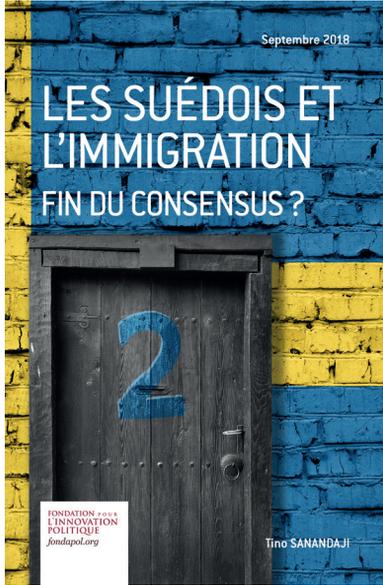
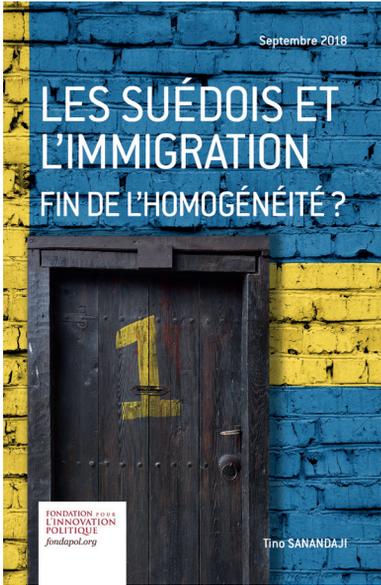
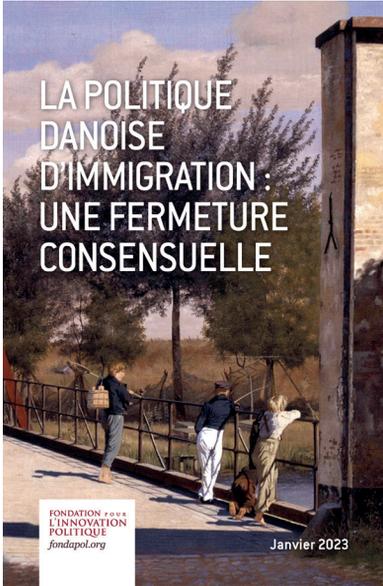
Pourcentage des mariées parmi les mineures selon le lieu de résidence, le niveau de revenus et le niveau d'éducation



Source : "Afghanistan", The Child Marriage Data Portal [en ligne].

CONCLUSION

La migration afghane met en lumière les obstacles à l'intégration de communautés qui, en raison de leur développement rapide, n'ont pas eu le temps nécessaire pour s'approprier en profondeur les valeurs de la culture républicaine. Cette difficulté est d'autant plus marquée que ces vagues migratoires se produisent dans un contexte où nos structures d'intégration sont affaiblies. Il en résulte que, plus encore que pour les anciennes immigrations, les structures communautaires, pour ne pas dire d'enfermement ou d'anomie, se sont substituées aux partis, aux syndicats au sein des lieux de travail, et même à l'école. Le groupe d'accueil, ainsi renforcé, devient même un frein à l'intégration dans une nation civique, et ce d'autant plus que les écarts culturels ou religieux se sont durcis. À cet égard, s'il n'existe pas d'études précises concernant la France, on peut craindre qu'il n'y ait que peu d'écart entre la mentalité des Afghans présents en France et ceux présents en Europe.



Le processus d'accès à la citoyenneté, à l'école et au travail se décline en deux dimensions : celle de la loi et celle de la pratique.

Sur le cadre de la loi, la Fondation a travaillé avec Aurélien FROST, directeur de la recherche et de l'innovation politique de la Fondation.

Xavier DRIENCOURT

POLITIQUE MIGRATOIRE : QUE FAIRE DE L'ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN DE 1968 ?

Le processus d'accès à la citoyenneté, à l'école et au travail se décline en deux dimensions : celle de la loi et celle de la pratique.

Un effort considérable a été réalisé, avec des succès notables, en matière de régularisation de l'immigration. La régularisation de l'immigration est un processus complexe, qui implique de nombreux acteurs et de nombreuses étapes.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Mars 2017

Julien DAMON

CAMPMENTS DE MIGRANTS SANS-ABRI : COMPARAISONS EUROPÉENNES ET RECOMMANDATIONS

Les camps de migrants sans-abri sont un problème croissant en Europe. Cette étude compare les pratiques européennes et propose des recommandations.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Septembre 2019

Didier LESCHI

MIGRATIONS : LA FRANCE SINGULIÈRE

Le processus d'accès à la citoyenneté, à l'école et au travail se décline en deux dimensions : celle de la loi et celle de la pratique.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Octobre 2018

Juin 2018

ÉTHIQUES DE L'IMMIGRATION

Le processus d'accès à la citoyenneté, à l'école et au travail se décline en deux dimensions : celle de la loi et celle de la pratique.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Jean-Philippe VINCENT

Mars 2017

CALAIS : MIROIR FRANÇAIS DE LA CRISE MIGRATOIRE EUROPÉENNE (1)

Le processus d'accès à la citoyenneté, à l'école et au travail se décline en deux dimensions : celle de la loi et celle de la pratique.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Jérôme FOUROUET
Sylvain MANTERNACH

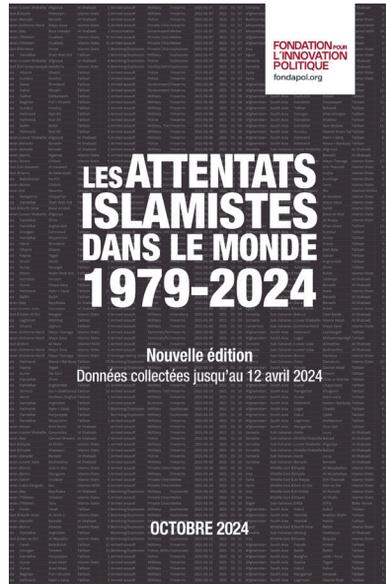
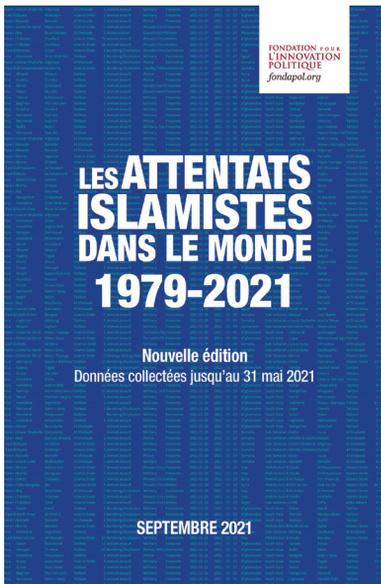
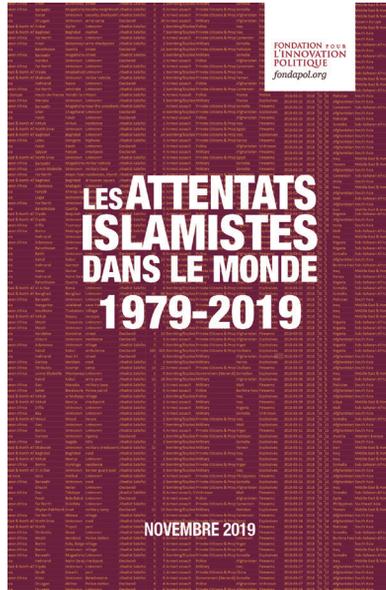
Mars 2017

CALAIS : MIROIR FRANÇAIS DE LA CRISE MIGRATOIRE EUROPÉENNE (2)

Le processus d'accès à la citoyenneté, à l'école et au travail se décline en deux dimensions : celle de la loi et celle de la pratique.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Jérôme FOUROUET
Sylvain MANTERNACH



Alexandre BRUGÈRE

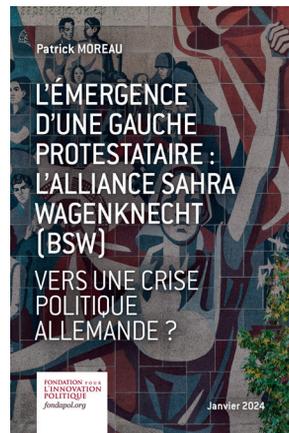
COMBATTRE L'ISLAMISME SUR LE TERRAIN

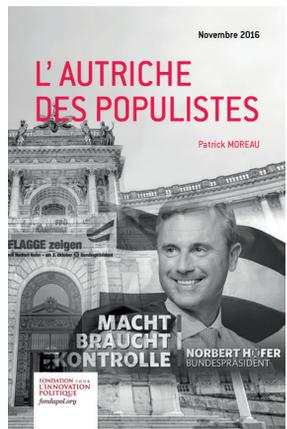
TÉMOIGNAGE D'UN PRÉFET DE LA RÉPUBLIQUE

Préface de Bruno RETAILLEAU,
ministre d'État, ministre de l'Intérieur

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Mai 2025







NOS PUBLICATIONS

Les gauches antisémites (2)

La détermination totalitaire

Bernard Bruneteau et Stéphane Courtois, juin 2025, 39 pages

Les gauches antisémites (1)

De Proudhon à la révolution bolchevique

Bernard Bruneteau et Stéphane Courtois, juin 2025, 39 pages

Combattre l'islamisme sur le terrain. Témoignage d'un préfet de la République

Alexandre Brugère, Préface de Bruno Retailleau, mai 2025, 56 pages

Le mythe de la France raciste (2)

De l'échec du racialisme à la naissance du mythe

Vincent Tournier, avril 2025, 41 pages

Le mythe de la France raciste (1)

Le racialisme, histoire d'un échec

Vincent Tournier, avril 2025, 39 pages

Le détournement populiste du courant libertarien (2)

Le populisme paléo-libertarien de Javier Milei

Jérôme Perrier, avril 2025, 53 pages

Le détournement populiste du courant libertarien (1)

Des origines de l'anarcho-capitalisme au populisme de droite

Jérôme Perrier, avril 2025, 56 pages

L'IA au service de la sécurité

Benoit Fayet, Bruno Maillot et Mathieu Zagrodzki, mars 2025, 29 pages

Retraites : optimiser les dépenses, introduire une part de capitalisation

Bertrand Martinot, mars 2025, 38 pages

Contribution à la mission flash de clarification du financement des retraites

Jean-Pascal Beaufret, février 2025, 53 pages

Union européenne : l'étouffoir de l'écologisme bureaucratique

Emmanuel Bloch, février 2025, 37 pages

Les non-dits économiques et sociaux du débat sur la fin de vie

Yves-Marie Doublet et Pascale Favre, janvier 2025, 28 pages

Pourquoi donner

Claire-Marie Morinière avec Wakil Belhaddad et Claude Birman, janvier 2025, 41 pages

L'histoire des think tanks

Simon Amat, janvier 2025, 33 pages

Équilibres et mérites de la loi qui encadre la liberté d'expression en France

Basile Ader, janvier 2025, 26 pages

Innovation politique 2023

Fondapol, décembre 2024, 536 pages

Jeux vidéo : violence et addiction ?

Loïse Lyonnet et Michaël Stora, décembre 2024, 33 pages

L'utérus artificiel et la reproduction humaine

Élisabeth de Castex, décembre 2024, 42 pages

Pour une renaissance de la politique familiale : liberté, lisibilité et pérennité

Gérard-François Dumont, décembre 2024, 41 pages

L'industrie automobile européenne en 2035

Marc Alochet et Jean-Pierre Corniou, décembre 2024, 46 pages

Fondapol. Des idées pour la Cité. L'aventure d'un think tank

Sous la direction de Dominique Reynié, éditions du Cerf, novembre 2024, 304 pages

L'inévitable conflit entre islamisme et progressisme aux États-Unis

Martha Lee, novembre 2024, 45 pages

Structure économique et sociale des territoires et vote populiste en France

Guillaume Bazot, novembre 2024, 58 pages

La capitalisation : un moyen de sortir par le haut de la crise des retraites ?

Bertrand Martinot, novembre 2024, 46 pages

Le FPÖ au défi de l'Europe : radicalité idéologique et contrainte électorale en Autriche

Patrick Moreau, octobre 2024, 39 pages

L'AfD : l'extrême droite allemande dans l'impasse

Patrick Moreau, octobre 2024, 66 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France - édition 2024

AJC Paris et Fondapol, octobre 2024, 48 pages

Les attentats islamistes dans le monde 1979-2024

Fondapol, octobre 2024, 92 pages

L'opinion européenne en 2023

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, juillet 2024, 284 pages

Législatives 2024 : le grand désarroi des Français

Anne Flambert, Nicola Gaddoni, Mélodie Jourdain et Dominique Reynié, juin 2024, 36 pages

Les Européens abandonnés au populisme

Dominique Reynié, mai 2024, 80 pages

Victoire populiste aux Pays-Bas : spécificité nationale ou paradigme européen ?

Christophe de Voogd, avril 2024, 40 pages

Les pogroms en Palestine avant la création de l'État d'Israël (1830-1948)

Georges Bensoussan, avril 2024, 37 pages

Le vote des Européens. Vingt-trois ans d'élections nationales en Europe

Corinne Deloy, Préface de Dominique Reynié, éditions du Cerf, avril 2024, 460 pages

Les étrangers extra-européens et le logement social en France

Michel Aubouin, avril 2024, 36 pages

Les mots de la fin de vie : ne pas occulter les termes du débat

Pascale Favre, mars 2024, 30 pages

Suicide assisté, euthanasie : le choix de la rupture et l'illusion d'un progrès

Yves-Marie Doublet, mars 2024, 35 pages

L'Europa e la Sovranità. Riflessioni italo-francesi (1897-2023)

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Rubbettino, avril 2024, 332 pages

L'Europe et la Souveraineté. Approches franco-italiennes 1897-2023

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Plein Jour, mars 2024, 516 pages

Fratelli d'Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme

Marco Tarchi, février 2024, 41 pages

**L'émergence d'une gauche conservatrice en Allemagne :
l'alliance Sahra Wagenknecht pour la raison et la justice (BSW)**

Patrick Moreau, janvier 2024, 41 pages

Innovation politique 2022 (tome 2)

Fondapol, novembre 2023, 252 pages

Innovation politique 2022 (tome 1)

Fondapol, novembre 2023, 310 pages

Mouvements protestataires : le retour de la violence

Eddy Fougier, novembre 2023, 38 pages

La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20

Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

Le jumeau numérique en santé

Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France

Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride

Loïse Lyonnet et Pierre Poinson, juillet 2023, 40 pages

La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance

Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi

Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

L'enseignement supérieur privé en France

Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine

Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?

Xavier Driencourt, mai 2023, 29 pages

De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique

David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

Pour un nouvel ordre énergétique européen

Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

Le XXI^e siècle du christianisme - édition de poche

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition

Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (2)

Transition énergétique, géopolitique et industrie : quel rôle pour l'État ?

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 48 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (1)

Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 44 pages

Immigration : comment font les États européens

Fondapol, mars 2023, 46 pages

La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle

Fondapol, janvier 2023, 57 pages

L'opinion européenne 2020-2022

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, décembre 2022, 240 pages

Innovation politique 2021 (tome 2)

Fondapol, décembre 2022, 340 pages

Innovation politique 2021 (tome 1)

Fondapol, décembre 2022, 440 pages

Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique

Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

Italie 2022 : populismes et droitisation

Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?

Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite

Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)

Les questions à long terme

Christian Pfister, juillet 2022, 34 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)

État des lieux et perspectives à court-moyen terme

Christian Pfister, juillet 2022, 47 pages

La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental

Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

2022, présidentielle de crises

Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (4)**La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (3)**L'enjeu des générations futures**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 41 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (2)**Les solutions pour maîtriser le risque effectif**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 42 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (1)**Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels**

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022

AJC Paris et Fondapol, janvier 2022, 38 pages

Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire

Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

Libertés : l'épreuve du siècle

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

Innovation politique 2020 (tome 2)

Fondapol, décembre 2021, 428 pages

Innovation politique 2020 (tome 1)

Fondapol, décembre 2021, 344 pages

Défendre l'autonomie du savoir

Nathalie Heinrich, novembre 2021, 32 pages

Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale

Fondapol, novembre 2021, 82 pages

2022, le risque populiste en France (vague 5)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

Parti et Démocratie

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondapol et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

Commerce illicite de cigarettes, volet II.**Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages

Les décroissants en France. Un essai de typologie

Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021

Fondapol, septembre 2021, 84 pages

Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

L'idéologie woke. Face au wokisme (2)

Pierre Valentin, juillet 2021, 32 pages

L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)

Pierre Valentin, juillet 2021, 34 pages

Protestation électorale en 2021 ?

Données issues du 1^{er} tour des élections régionales

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élixa Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

2022, le risque populiste en France (vague 4)

Un indicateur de la protestation électorale

Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

La conversion des Européens aux valeurs de droite

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

Les coûts de la transition écologique

Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

Le XXI^e siècle du christianisme

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

Les protestants en France, une minorité active

Jean-Paul Willaime, avril 2021, 34 pages

L'agriculture bio et l'environnement

Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

Devrions-nous manger bio ?

Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?

Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

Pauvreté dans le monde: une baisse menacée par la crise sanitaire

Julien Damon, février 2021, 33 pages

Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?

Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

Énergie nucléaire: la nouvelle donne internationale

Marco Baroni, février 2021, 66 pages

Souveraineté économique: entre ambitions et réalités

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire

Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

Après le Covid-19, le transport aérien en Europe: le temps de la décision

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe: un secteur déjà fragilisé

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

Glyphosate, le bon grain et l'ivraie

Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

Covid-19: la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite

Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 42 pages

2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)

Un indicateur de la protestation électorale Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

Relocalisations: laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat

Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

Europe: la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté

Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

Relocaliser en France avec l'Europe

Yves Bertoncini, septembre 2020, 40 pages

Relocaliser la production après la pandémie ?

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

Qui paie ses dettes s'enrichit

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

L'opinion européenne en 2019

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, septembre 2020, 212 pages

Les assureurs face au défi climatique

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

Changements de paradigme

Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

Hongkong : la seconde rétrocession

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

Tsunami dans un verre d'eau

Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants. Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

Innovation politique 2019 (tome 2)

Fondapol, juin 2020, 412 pages

Innovation politique 2019 (tome 1)

Fondapol, juin 2020, 400 pages

Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

De la distanciation sociale à la distanciation intime

Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

Covid-19 : Cartographie des émotions en France

Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

Ne gaspillons pas une crise

Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

Retraites : leçons des réformes suédoises

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

Retraites : leçons des réformes belges

Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

Les biotechnologies en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, février 2020, 44 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France

AJC Paris et Fondapol, janvier 2020, 32 pages

OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat

CREC Saint-Cyr et Fondapol, décembre 2019, 128 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)**Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 52 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)**Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 40 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)**Politique de concurrence et industrie européenne**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 36 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019

Fondapol, novembre 2019, 80 pages

Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?

Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

2022, le risque populiste en France (vague 1)

Un indicateur de la protestation électorale

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne

Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1^{er} septembre 2019

Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations

Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole

Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

Élections européennes 2019. Le poids des électors comparé au poids électoral des groupes parlementaires

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 40 pages

Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 44 pages

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante

Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

Démocraties sous tension

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,

volume I, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive

Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

Un an de populisme italien

Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

Une civilisation électrique (2). Vers le réenchantement

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 34 pages

Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 32 pages

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention

Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

Vers une société post-carbone

Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

Innovation politique 2018 (tome 2)

Fondapol, janvier 2019, 544 pages

Innovation politique 2018 (tome 1)

Fondapol, janvier 2019, 472 pages

L'opinion européenne en 2018

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

La contestation animaliste radicale

Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise

Fondapol, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 31 pages

La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 28 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

Le christianisme et la modernité européenne (2)**Comprendre le retour de l'institution religieuse**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Le christianisme et la modernité européenne (1)**Récuser le déni**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle,**Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 77 pages

Les géants du numérique (1) : magnats de la finance

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 56 pages

L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

Alternative für Deutschland : établissement électoral

Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

Les Français jugent leur système de retraite

Fondapol, octobre 2018, 28 pages

Migrations : la France singulière

Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...

AJC Europe et Fondapol, septembre 2018, 72 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan**Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang**

Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration

Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 33 pages

Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 35 pages

Éthiques de l'immigration

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)

Fondapol, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

Villes et voitures : pour une réconciliation

Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

France : combattre la pauvreté des enfants

Julien Damon, mai 2018, 32 pages

Que pèsent les syndicats ?

Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

L'opinion européenne en 2017

Dominique Reynié (dir.), Fondapol, janvier 2018, 140 pages

Innovation politique 2017 (tome 2)

Fondapol, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (tome 1)

Fondapol, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Fayçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Fayçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 36 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste :**l'Europe démocratique menacée**

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 34 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 52 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 38 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?

Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé

Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

Hôpital : libérer l'innovation

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour

Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

La République des entrepreneurs

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

Des startups d'État à l'État plateforme

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

Vers la souveraineté numérique

Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

Repenser notre politique commerciale

Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté

Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

L'Autriche des populistes

Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire

Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

Innovation politique 2016

Fondapol, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 34 pages

L'opinion européenne en 2016

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

Refonder l'audiovisuel public

Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 33 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 39 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 45 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiïtes et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

L'opinion européenne en 2015

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

Innovation politique 2015

Fondapol, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 35 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 34 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 32 pages

Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 27 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 41 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 43 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 30 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain

François Bazin, juin 2015, 35 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 21 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 34 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 44 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 30 pages

Innovation politique 2014

Fondapol, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sérié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 35 pages

L'État innovant (1) : renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 43 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 35 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

Pour la croissance, la débureaucratization par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

L'opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 35 pages

Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondapol, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 26 pages

Innovation politique 2013

Fondapol, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 30 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 30 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 32 pages

L'opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondapol, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Tanneguy Larzul, janvier 2012, 27 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 31 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 36 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

12 idées pour 2012

Fondapol, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 31 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 31 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 34 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

Innovation politique 2011

Fondapol, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 40 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

L'opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 30 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

**La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :
défense du statut, illustration du statu quo**

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?**Une question de justice sociale et un problème démocratique**

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?**Sondage, analyse, éléments pour le débat**

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

**Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands
sur trois priorités de la présidence française de l'UE**

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

Le débat public a besoin de la Fondapol et la Fondapol a besoin de vous!

Pour préserver son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondapol, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des dons versés imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 *bis* du CGI).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre contribution aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons versés, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans);

Au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant des dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI.

contact: Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 _ anne.flambert@fondapol.org

Bulletin de soutien

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Je soutiens la Fondapol

voici ma contribution de:

- 100 € 500 € 1000 € 5000 €
 10000 € 50000 € Autre montant: _____ €

Je choisis de faire un don:

- À titre personnel
 Au titre de la société suivante: _____

Destinataire du reçu fiscal: _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

- Par chèque, à l'ordre de
la **Fondation pour l'innovation politique**
 Par virement bancaire daté du: _____
au profit du compte
Fondation pour l'innovation politique
à la Caisse des dépôts et consignations: _____

IBAN: FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC: CDCGFRPPXXX

À renvoyer à:

Fondation pour
l'innovation
politique
11, rue de
Grenelle
75007 Paris

Contact:

Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09



anne.flambert@fondapol.org

L'IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE UN ÉVÉNEMENT DE GRANDE AMPLEUR

Par *Didier LESCHI*

Depuis 2015, la France est devenue l'un des principaux pays d'accueil des réfugiés afghans, dans le sillage de la crise syrienne, des politiques de fermeture au nord de l'Europe et de l'effondrement du régime afghan. Avec plus de 100 000 Afghans présents en 2024, cette migration s'est imposée comme un phénomène massif, récent, inattendu par son ampleur.

Ce mouvement est favorisé par un dispositif français d'asile relativement protecteur. En 2024, plus de 70 % des Afghans ayant déposé une demande se sont vu accorder un statut de protection internationale (réfugié ou protection subsidiaire), contre moins de 40 % dans certains pays européens. Ces écarts de reconnaissance encouragent les « mouvements secondaires » : des personnes déboutées dans d'autres pays de l'Union européenne viennent demander l'asile en France.

Mais cette dynamique révèle de nombreuses fragilités : les arrivants sont majoritairement jeunes, masculins, peu scolarisés, souvent en difficulté d'apprentissage linguistique et d'insertion professionnelle. Le conservatisme social en Afghanistan, que les migrants conservent en partie, est difficilement compatible avec les valeurs françaises notamment sur les questions de liberté de conscience et droits des femmes. Ce contraste se manifeste notamment dans la quasi-absence des femmes au sein de cette migration : elles représentent moins de 20 % des personnes exilées, reflet de leur marginalisation dans l'espace public afghan.

La migration afghane met ainsi à l'épreuve le modèle français d'intégration. Elle souligne le décalage entre les valeurs de la République et les réalités culturelles de réfugiés afghans, tout en soulignant les limites des capacités d'accueil, aujourd'hui saturées et difficilement compatibles avec une politique migratoire dite « ouverte ».

Les médias

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ



Le site internet

fondapol.org



Les données en open data

data.fondapol.org



ISBN : 978-2-36408-362-2

5 €